

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 12.04.2017

Avant d'ouvrir la séance, Mme le Maire communique un certain nombre d'informations aux membres du conseil municipal :

SYNDILL :

La dernière réunion budgétaire du Syndill a eu lieu le 10 avril 2017. Ce syndicat a été créé il y a dix ans et avait pour vocation de réaliser des travaux d'entretien des berges de l'Ill et des travaux d'endiguement sur 18 communes allant de Muttersholtz à Osthouse. Durant ces 10 années, des travaux d'entretien ont été réalisés régulièrement ainsi que divers travaux nécessaires pour la production des études exigées par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (sondages géophysiques et géotechniques, relevés topographiques, etc) pour un montant de 438 243,56 € (dont 224.330,82 € pour l'entretien des digues) sur l'ensemble des communes. Des études ont également été menées pour un montant de 69 000 € pour envisager la protection des agglomérations contre les crues de l'Ill.

Le Syndill sera de compétence intercommunale et transférée au Service des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2018.

D'autres études obligatoires, liées à des obtentions d'aides financières seront menées durant les 3 prochaines années.

Un programme d'investissement d'un montant de 18 millions d'€ est inscrit pour réaliser les travaux d'endiguement à compter de 2020 dans les 18 communes, dont Kogenheim pour un montant estimé à 2,5 millions d'€.

Le financement de ces travaux sera effectué selon des aides diverses et par l'instauration d'une taxe « GEMAPI » (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui sera prélevée d'un montant maximum de 40 € par habitant par le truchement de la Communauté des Communes.

Raid 2ème Division Blindée :

Le 11 mai 2017 un groupe de marcheurs partira d'Obernai pour se rendre à Ebersmunster puis à Kogenheim pour se recueillir au Carré Militaire vers 17 h 30 - 18 h 00.

Bataillon de Marche 24 de Obenheim :

Le 15 mai 2017 les représentants du Bataillon de Marche 24 se recueilleront au Carré Militaire de Kogenheim à 8 h 45.

Elections 2017 :

La secrétaire de mairie rappelle que chaque électeur devra se présenter au bureau de vote muni d'un document comportant une photo d'identité (carte d'identité, passeport...) et informe les élus, assesseurs au bureau de vote, sur la procédure à suivre selon la réglementation en vigueur.

Budget Primitif 2017

Avant l'adoption du budget primitif 2017, Mme le Maire tient à informer les membres du conseil municipal que la totalité des dotations de l'Etat a baissé de 39.000 € depuis 2013. Quant à la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), elle a diminué de plus de 10.300 € par rapport à l'année dernière. Après avoir pris connaissance de ces informations, le conseil municipal a arrêté le budget primitif de l'année 2017 à 821.326 € pour la section de fonctionnement et 1.995.365 € en section d'investissement. Dans ces chiffres sont compris un excédent d'investissement de 1.068.059,43 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale en 2017. Les taux d'imposition seront identiques à 2016, soit : Taxe d'Habitation 17,07 %, Foncier Bâti 9,94 % et Foncier Non Bâti 54,64 %.

Aucun changement par rapport à 2016 pour les tarifs communaux et l'effectif communal. Les subventions aux associations locales et extérieures ont été attribuées sur présentation d'un dossier de demande de subvention.

Amortissement du fonds de concours voirie

Le conseil municipal décide d'amortir le fonds de concours versé à la Communauté de Communes de BENFELD et Environs en 2016 pour les travaux de voirie de la Rue de Strasbourg sur une période de 12 ans.

Achat équipement informatique mairie

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer un devis avec le prestataire CHOPPINFO de BENFELD pour équiper la mairie d'un nouvel ordinateur.

Associations :

- Le conseil municipal décide de demander un forfait de 800 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de Kogenheim pour les frais de fonctionnement des répétitions et des représentations du samedi soir et du dimanche après-midi de leur pièce de théâtre à la Maison des Associations Saint Léger.

- Le conseil municipal décide de prendre en charge le déjeuner servi au Club-House aux participants lors de la sortie pédestre du 1^{er} mai et préparé par le Football Club de KOGENHEIM, à raison de 10 € par repas.

Demande de subvention

Le conseil municipal décide de verser une subvention à l'Institut St Joseph de Matzenheim exclusivement pour un enfant de Kogenheim participant à un séjour linguistique et pédagogique.